

DIVERS

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Recensement obligatoire à effectuer au cours du mois de leurs 16 ans. Se présenter en mairie avec livret de famille des parents et carte d'identité.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de mairie avec votre livret de famille ou votre carte d'identité.

COMPTEURS D'EAU

Le relevé sera effectué cet été. Nous remercions les administrés de dégager les compteurs afin de faciliter le travail des employés communaux

Rappel Prévenir le secrétariat de mairie lors de votre départ de la commune pour le relevé de votre compteur. Merci de ne pas oublier de préciser votre nouvelle adresse.

« NOS AMIS LES BETES »

Nous rappelons que la divagation des animaux est **interdite** par la loi. Nous demandons aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux afin de garder les lieux publics propres et d'éviter d'avoir à recourir à des mesures coercitives.

LES CHIENS DANGEREUX

La réglementation impose que les chiens de première catégorie (chien d'attaque) et de deuxième catégorie (chien de garde et de défense) soient OBLIGATOIREMENT déclarés à la mairie du lieu de résidence du propriétaire ou le cas échéant du lieu de résidence du chien

DEMOUSTICATION

La commune de St Quentin Sur Isère va procéder avec l'Entente Interdépartementale Rhône Alpes pour la démoüstication (EID), service public, à une campagne de démoüstication de mars à août 2008. Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil au vu de leur carte professionnelle. Pour toute demande d'intervention s'adresser

au Secrétariat de Mairie
(04 76 93 60 08)

Tout renseignement peut être obtenu auprès de l'EID
(04 79 54 21 58)

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

8 avril 2008 - Samuel, fils de M et Mme Frédéric SAGE-LORDIER
(1805 rue de la galandrine)

1^{er} Juin 2008 - Yaëlle, fille de M. et Mme Moussa SANOU
(174 rue du soleil couchant)

MARIAGE

9 février 2008 Anthony BROUARD et Adeline AUDIGIER

DÉCÈS

14 février 2008 Gisèle REPELLIN-BATHIAN ép BERNARD

20 février 2008 Maurice ANDRÉ

14 mars 2008 Adelin RIVIÈRE

27 mars 2008 Adeline ROMÉYER-DHERBEY Vve COMMANDEUR

12 avril 2008 Henri BERNARD-GUELLE

NOUVEAUX HABITANTS

Mme Danielle GAILLARD (232 rue de l'Eau Vive)

Mme Dominique PORNIN (515 route de Montaud)

M. et Mme Thomas LEQUEUX (96 rue de Belluyat)

M. et Mme Manuel MONTEIRO (55 chemin de la roche)

Mme Sylvie CHOBERT (806 rue du Vercors)

M. Renaud COLONEL (48 rue Brune)

M. Cyrille MACAIRE (671 route de Grenoble)

M. Patrice FAVIN et Mme Aurélie GERMAIN (596 route de Montaud)

M. et Mme Olivier MÉDARD (772 route de Montaud)

M. Patrick ROI (5 rue de l'Elliou)

Ligne CAR-5000 / PONT EN ROYANS-GRENOBLE

Une ligne de car dessert la commune tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) vers GRENOBLE. Départ et retour Place du Martinet. Des dépliants sur les horaires 2007/2008 sont à votre disposition en Mairie
Pour tout renseignement Allo TRANSISÈRE : 0820.08.38.38 ou www.transisere.fr

CIRCULATION DANS LA COMMUNE

Depuis la mise en service des feux tricolores nous constatons une inquiétante augmentation de la vitesse sur la rue du Vercors qui dessert la salle des fêtes, les écoles, les commerces sans oublier les riverains... **Nous invitons la population à respecter les limitations de vitesse (dans le village et les hameaux), et à ne pas stationner en dehors des parkings prévus.**

EMPLOI

Les personnes en recherche de stages ou emplois pour l'été sont invitées à contacter la cellule emploi soit en déposant la demande par courrier à la Mairie (référence Emploi Été) soit par Mail à

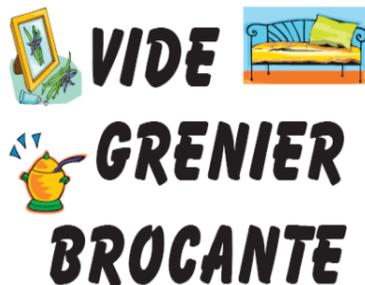
st.quentin.emploi@laposte.net



ST-QUENTIN SUR-ISÈRE

Dimanche 29 juin 2008

De 7 heures à 18 heures - **Entrée gratuite !**



Organisation : Association du Clocher de Saint-Quentin

Renseignements et réservations :

04 76 93 69 40 - 04 76 93 31 61

BUFFET - BUVETTE

TELEPHONES UTILES

Pompiers 18 ou 112

Samu 15 - Gendarmerie 17

Mairie 04 76 93 60 08

st.quentin.mairie@akenonet.com

horaires

lundi 8h30-12 h/14h-19h

du mardi au jeudi 8h30-12h

vendredi 8h30-12h/13h30-16h30

Secrétariat CCVI

04 76 93 58 01

Médecin D^r Maurice Zilli

04 76 93 33 54

Kinésithérapeutes

Gymnastique médicale

Cours de massages

M^{me} Carine Larue-Sanou

04 76 37 45 24

M^{me} Nadine Schena

04 76 06 11 66

Infirmières

M^{me} Épailly

M^{me} Chauvet Majed

04 76 93 66 11

Psychothérapeute

Prévention santé par le

QI GONG

M^{me} Dominique Rey

06 19 11 70 49

Pharmacie

M^{me} Turpin-Lepourry

04 76 93 68 08

Vétérinaires (Tullins)

04 76 07 87 98 et 04 76 07 03 39

École maternelle 04 76 93 65 73

École L. Pergaud 04 76 93 60 51

Médiathèque 04 76 93 30 56

Horaires

Mercredi 9h - 12h/14h-17h

Vendredi 16h - 19h

Samedi 9h - 12h /14h-16h

La Poste 04 76 93 61 04

Horaires

lundi, mardi, jeudi 13h30 - 16h30

vendredi 9h - 11h30/13h30-16h30

samedi 9h - 11h30

Fermée le Mercredi

Taxi M. Finet

04 76 93 65 02/06 07 09 15 31

EDF (dépannages)

0810 333 338

Télécom (dépannages)

10 13

ST-QUENTIN MON VILLAGE

Dépôt légal : Juin 2006

Directeur de la publication :
Jean Pierre FAURE

Comité de rédaction :
Isabelle Bruno, Aimée Batteux,
Nicole Giry, Miranda Suco,
Isabelle Moyet

Mise en page, impression :
Mairie de St-Quentin



ST QUENTIN MON VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL N° 58 - JUIN 2008

LE BILLET DU MAIRE

Déjà trois mois que nous avons entamé notre mandat ! Tous nos efforts tendront à la bonne gestion de la commune afin de satisfaire l'ensemble des administrés.

Je tiens à féliciter les élus et les membres extérieurs pour leur engagement et leur motivation au sein des commissions dont le rôle est essentiel.

Comme après chaque renouvellement du Conseil, nous avons été sollicités par les services de l'État sur les anciens dossiers et plus particulièrement sur le périmètre de protection des sources et sur la zone du BIOTOPE. Nous devons, avec l'aide de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires

et Sociales (DDASS), le Conseil Général et la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), trouver des solutions pérennes pour répondre aux exigences imposées par la loi.

Le Bureau du Maire, composé du maire et des adjoints, se réunit chaque lundi pour faire le point sur les différents dossiers et échanger les informations sur la vie communale.

J'ai donné délégation de signature aux adjoints pour qu'ils soient autonomes et responsables dans la gestion des commissions qu'ils ont en charge.

Pour la première fois depuis la création de la CCVI (Communauté de Communes Vercors Isère) le maire de St Quentin n'en est pas le président.

J'ai soutenu la candidature de Georges EMINET de manière à partager les responsabilités et pour plus de clarté entre les deux entités.

Pour mener à bien nos projets, nous avons beaucoup de travail, mais votre équipe municipale est pleine d'ambition et de courage.

Jean-Pierre FAURE



Florence CHATELAIN, Aimée BATTEUX, Joëlle SALINGUE, Jean-Pierre FAURE, Elisabeth ROUX, Cristina GIRY, Frédérique SANTOS-COTTIN, Georges EMINET, Jean-Paul REY, Camille ANDRÉ, Jean-Luc GUIMET, Alain BAUDINO, Joël FAIDIDE, René GUICHARDON, Jean-Marie KASPERSKI

Saint-Quentin mon village / vie municipale

PRESENTATION DES COMMISSIONS

TOUTES LES COMMISSIONS SONT PRESIDEES PAR Jean Pierre FAURE

| CONSEILLERS | MEMBRES CONSULTANTS |
|--|--|
| COMMISSION DES FINANCES | |
| Aimée BATTEUX, Joël FAIDIDE, Jean-Paul REY, Florence CHATELAIN | Gisèle BERNARD, Monique BLOCH |
| COMMISSION DES TRAVAUX ET CHEMINS | |
| Camille ANDRÉ, Jean-Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI, René GUICHARDON, Joëlle SALINGUE | Gérard LARGERON, Gaël PORROT |
| COMMISSION D'URBANISME | |
| Joël FAIDIDE, Jean-Luc GUIMET, René GUICHARDON, Alain BAUDINO, Elisabeth ROUX, Joëlle SALINGUE | Serge RIZZO, Services de la DDE VOIRON |
| COMMISSION ECONOMIE INDUSTRIE COMMERCE ZAC | |
| Alain BAUDINO, Camille ANDRÉ, Florence CHATELAIN, Jean-Luc GUIMET, Georges EMINET, Frédérique SANTOS-COTTIN | Chrystelle GONON, Monique BLOCH |
| C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) | |
| Aimée BATTEUX, Camille ANDRÉ, Florence CHATELAIN, Cristina GIRY, Jean-Marie KASPERSKI | Marie-Hélène DI BISCEGLIE, Isabelle MOYET, Anne-Marie POUSSIN, Elisabeth BOUTEAUD, Martine DAVID, Véronique MOITEIRO |
| COMMISSION HYGIENE ENVIRONNEMENT SECURITE | |
| Alain BAUDINO, Jean-Marie KASPERSKI, Georges EMINET, Jean-Paul REY, Elisabeth ROUX | Aline BLANC, Bernard ANDRÉ, Véronique MOITEIRO, Jean-Christophe POULAIN, Elisabeth BOUTEAUD, Jacques PERRIN, Monique BLOCH |
| COMMISSION D'APPEL D'OFFRES | |
| Jean-Paul REY, René GUICHARDON, Jean-Luc GUIMET (titulaires) Georges EMINET, Elisabeth ROUX, Camille ANDRÉ (suppléants) | |
| COMMISSION DE LA COMMUNICATION JOURNAL COMMUNAL | |
| Aimée BATTEUX Jean-Paul REY, Cristina GIRY, Joël FAIDIDE, Georges EMINET, | Gaël PORROT, Jacques PERRIN, Nicole GIRY, Isabelle MOYET, Miranda SUCO |
| SIVU SAINT QUENTIN MONTAUD | |
| Camille ANDRÉ, Jean-Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI (Titulaires) René GUICHARDON, Joël FAIDIDE (suppléants) | Gisèle BERNARD |
| DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VERCORS ISERE » | |
| Jean-Pierre FAURE, Georges EMINET, Frédérique SANTOS-COTTIN, Jean-Luc GUIMET, René GUICHARDON | |
| RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS | |
| Jean-Pierre FAURE, Joël FAIDIDE | |
| DELEGATION AU SCOLAIRE | |
| Cristina GIRY, Florence CHATELAIN | |
| ASSOCIATION DEPARTEMENTALE ISERE DRAC ROMANCHE SYNDICAT ECHAILLON ST GERVAIS | |
| Camille ANDRÉ (titulaire) Georges EMINET (suppléant) | |
| SIVOM DU PAYS DE TULLINS | |
| Aimée BATTEUX, Florence CHATELAIN (Titulaires) Cristina GIRY, Elisabeth ROUX (suppléants) | |
| SYNDICAT ELECTRICITE S.E. 38 | |
| Jean-Pierre FAURE (titulaire) René GUICHARDON (suppléant) | |
| PARC DU VERCORS | |
| Jean-Paul REY (titulaire) Elisabeth ROUX (suppléante) | |
| SIDSS (sur lieux du sinistre) | |
| Camille ANDRÉ | |

Saint-Quentin mon village / vie locale

LES GENS D'ICI



Le 15 Avril, une figure du monde agricole, Henri **BERNARD-GUELLE**, nous a quitté, à la suite d'une longue maladie.

Né le 23 Avril 1930 à MONTAUD, après un court passage à Fures, il s'installe à SAINT-QUENTIN. Il se marie le 02 Mars 1957 avec Marie-Thérèse. Jocelyne, leur fille, naît en 1961. Plus tard, Sébastien et Frédéric, ses deux petits enfants viennent agrandir la famille.

Agriculteur, bien connu de tous, passionné par son métier et la nature, il devient : Président du Syndicat Agricole pendant 17 années, Président de la compagnie d'assurances GROUPAMA durant 28 ans.

A titre de reconnaissance, il reçoit la médaille de Mérite Agricole en 1994.

En parallèle, il participe et œuvre pour le bien de son village. Il prend la Présidence du Syndicat des Eaux de la Terrasse et intègre, en tant que bénévole, le corps des Sapeurs Pompiers de Saint-Quentin, où il s'est dévoué pendant 17 ans...

En 1977, il participe à la gestion de la commune et se retire en 1995 au terme de son 3^{ème} mandat.

Bien que très occupé il savait être présent pour sa famille. Il aimait lire, jouer à la belote entre amis, et se passionnait pour la cueillette des champignons.

Tous ses amis garderont d'Henri le souvenir d'un homme affable et disponible.

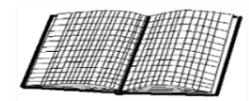
JP/NG

RUBRIQUE TRIBUNE LIBRE : MODE D'EMPLOI

Cet emplacement est réservé à l'expression des citoyens. Il vous permettra d'apporter un témoignage, une proposition ou des interrogations sur un sujet d'intérêt collectif ou de la vie communale. Les sujets et textes proposés devront être non-polémiques (même si dérangeants) ne devront comporter aucune attaque personnelle ni être d'ordre privé et ne devront pas être anonymes.

La rédaction du journal s'attachera à conserver à cette rubrique un caractère libre mais respectueux.

La démocratie participative « **ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !** »
Le comité de rédaction.



Du 8 MAI 1945 au 8 MAI 2008

Le devoir de mémoire et commémoration du **8 mai 1945** a eu lieu à 10 heures dans notre commune.

Quelle tristesse que cette cérémonie !

Mis à part quelques représentants de nos associations (Musique, Pompiers, UMAC et Anciens combattants) et les membres du Conseil Municipal nous n'avons compté que 25 adultes présents aux monuments aux morts et six enfants.

Nous pouvons nous demander où était la population de QUENTIN ? Nous savons que l'heure était avancée, que le temps était beau et qu'il y avait un grand pont...mais ne faut-il pas penser à tous ceux qui ont vaillamment combattu et qui ont laissé leur vie pour notre liberté ? Ce jour a été proclamé férié par le Président MITTERAND pour permettre aux français de célébrer l'Armistice.

Nous considérons aujourd'hui la paix et la liberté comme un acquis... Nous voulons vivre sans contrainte ni obligation, nous réclamons des droits mais pensons-nous parfois à nos devoirs ?

Camille ANDRE

LE BRUIT...LE BRUIT...LE BRUIT...



Selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires suivants

Les jours ouvrables du 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE LIS-LA

L'exposition « **Les Moutons** » prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère a été le prétexte à la création artistique. En effet, Gégé, ce géant attendrissant, personnage de l'illustratrice Cécile HUDRISIER dans le livre « Gégé et les moutons » s'est retrouvé dispersé aux 4 coins de la médiathèque par les soins d'**André, Jacqueline et Yveline**. Que ce soit grâce aux pastels ou par la technique du collage, Gégé et ses amis les moutons ont donné une teinte pastorale aux lieux et ont aussi ébloui les enfants, sidérés devant ce livre géant si patiemment et méticuleusement fabriqué.

Devant les demandes répétées, 2 nouveaux ateliers bricolage ont accueilli le mercredi les enfants qui ont découvert que la laine « ce n'est pas fait que pour tricoter ». Comme d'habitude de très belles réalisations. Il est évident que ce thème ne pouvait se conclure sans une soirée « avec le berger ». Monsieur Dufour, photographe et ami d'un berger du Trièves nous a offert une conférence étayée de superbes diapositives retraçant la vie d'estive dans les alpes. Dégustation de fromages de brebis pour conclure, il ne manquait que la cheminée et le feu de bois pour parfaire ce moment empreint de convivialité.

Après les moutons, les boutons.

Cet été, l'équipe de la médiathèque vous met au défi de découvrir des boutons dans vos lectures estivales. Etonnés ? Curieux ? Envie de comprendre ? Plus de renseignements à partir de mi-juin !

Cet automne, la médiathèque fêtera ses 10 ans. Pensez à réserver votre soirée du **vendredi 17 octobre**, et la journée du **18 octobre**. Nous vous réservons des animations à vous couper le souffle..... ou à vous décoiffer.... au choix !!!

Nous vous souhaitons un très bel été, de bonnes vacances et la détente pour chacun.



ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

L'association « **SPORTS et LOISIRS** » créée en 1982 propose différentes activités sportives et culturelles pour enfants et adultes. Les cours sont dispensés au rythme de l'année scolaire (30 cours annuels).

Pour les enfants : Baby gym, judo, piano, éveil à la danse, modern' jazz, hip hop,

Pour les adultes : Gymnastique (7 horaires proposés), yoga, chorale, piano, danse country, peinture.

Elle vous donne également rendez-vous chaque année pour le concert de la chorale qui a lieu à l'église de St Quentin/Isère, son gala de danse très attendu par les élèves et très apprécié des parents. Vous pouvez également prendre connaissance de certaines autres activités lors des différentes démonstrations organisées en fin d'année.

A compter de l'année 2008-2009, l'association reprendra en accord avec la municipalité, la gestion des cours de tennis. Les modalités d'occupation de ces derniers seront communiquées dès la rentrée 2008/2009.

Les cours reprendront la 3^{ème} semaine de septembre. Les pré-inscriptions et l'assemblée générale auront lieu **le 11 septembre 2008 à partir de 16 h** à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres du bureau

Frédérique **SANTOS-COTTIN**, Présidente
Marie Claude **FACCHINETTI**, Vice Présidente
Marie Dominique **GUIGUES**, Secrétaire
Annie **DURAND** (04 76 93 61 18) et Elisabeth **MOULIN**, Trésorières

Autres membres : Elisabeth **ROUX** , Nicole **GIRY** , Lucie **PICOT**, Miranda **SUCO**, Martine **MOUTON** .

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à bientôt pour votre nouvelle année sportive.

LES NOUVEAUX ELUS DE LA CCVI



De gauche à droite :

Jean-Pierre **FAURE**, Marion **CORVEZ**, Lynda **CHOROT**, Pascale **POBLET**, Frédérique **SANTOS-COTTIN**, Georges **EMINET**, Jean-Claude **GARCIA**, Philippe **DESPESE**, Jean-Luc **GUMET**, Robert **ALLEYRON-BIRON**, René **GUICHARDON**, Patrick **GUINET-BOUCHER**, Louis **CHOLIER**.

Après les élections municipales de mars, chaque conseil a élu en son sein ses représentants à la Communauté de Communes. Conformément aux statuts, ils sont au nombre de 13 : 4 représentants de La Rivière, 4 représentants de Montaud et 5 de St Quentin. Ainsi aucune commune ne peut avoir la majorité absolue dans les décisions concernant l'intercommunalité.

Cette assemblée est composée du président Georges **EMINET**, élu de St Quentin, du 1^{er} vice-président Robert **ALLEYRON-BIRON**, Maire de La Rivière et du 2nd Vice-président, Philippe **DESPESE** Adjoint au Maire de Montaud.

Les autres membres du conseil intercommunal sont :

Pour Montaud : Lynda **CHOROT**, Marion **CORVEZ**, Pascale **POBLET** (Maire),

Pour La Rivière : Patrick **GUINET-BOUCHER**, Jean-Claude **GARCIA** (Adjoint au maire), Louis **CHOLIER** (Adjoint au Maire)

Pour St Quentin s/Isère : Frédérique **SANTOS-COTTIN**, René **GUICHARDON**, Jean Luc **GUMET**, Jean Pierre **FAURE** (Maire).

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA CCVI - Mairie ST QUENTIN SUR ISERE

le lundi de 8h30 à 12h – le jeudi de 14h à 16h – les samedis non vaqués de 8h30 à 11h

Téléphone : 04 76 93 58 01

Une publication spécifique sera faite pour présenter en détail aux habitants des trois communes le fonctionnement de notre intercommunalité. Cette structure intervient dans les domaines scolaire, péri-scolaire, médiathèque, déchetterie, gestion des ordures ménagères.

Je voudrais aussi profiter de ce premier article pour saluer le travail effectué par nos prédécesseurs qui ont notamment construit la médiathèque et l'école maternelle de St Quentin, les cantines dans les 3 communes, rénové l'école de Montaud et construit la déchetterie. A nous de poursuivre ce travail.

Pour le conseil intercommunal, le président, G. **EMINET**.

NOUVEAU !!!!!!!

Mise en place d'une collecte des D.E.E.E. (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques). Voir les modalités à la déchetterie avec l'agent intercommunal.

AIDE AUX VACANCES POUR LES ENFANTS DE 3 à 16 ANS

Le C.C.A.S. peut vous aider à financer une partie des vacances de vos enfants pour les colonies, les centres aérés, les **stages** sportifs, éducatifs ou culturels ; prise en charge du séjour pour 15 jours maximum (possibilité de cumuler la période de vacances sur toute l'année pour atteindre les 15 jours).

Cette participation sera fonction du quotient familial.

| QUOTIENT | INDEMNITES | QUOTIENT | INDEMNITES |
|------------------|---------------|-------------------|--------------|
| De 0 € à 610 € | 16 € par jour | De 764 € à 915€ | 6 € par jour |
| De 611 € à 763 € | 9 € par jour | De 916 € à 1 525€ | 5 € par jour |

FOURNIR impérativement avant le 31 décembre à la mairie, une copie du quotient familial établi par la CAF, une facture acquittée par l'un ou l'autre des centres, un relevé d'identité bancaire.

Le 21 mars 2008

Ce conseil, présidé par Henri SANTOS COTTIN, Maire, avait pour ordre du jour l'élection du nouveau Maire.

Nombre de votants 15

Majorité absolue 8

LES CANDIDATS ET LES SUFFRAGES OBTENUS

Georges **EMINET** (2 voix) – Jean-Pierre **FAURE** (9 voix)
Jean-Paul **REY** (1 voix) – Joëlle **SALINGUE** (2 voix)

Jean-Pierre FAURE a donc été proclamé Maire et immédiatement installé.

NOMINATIONS DES ADJOINTS

1^{er} adjt Camille **ANDRÉ** (11 voix) – Travaux

2^{ème} adjt Aimée **BATTEUX** (11 voix) – CCAS et FINANCES

3^{ème} adjt Joël **FAIDIDE** (9 voix) – Urbanisme

4^{ème} adjt Alain **BAUDINO** (9 voix) – Economie Industrie Commerces ZAC

Le 28 mars 2008

DELEGATION AU MAIRE

Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret soit actuellement 206 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %.

Passation des contrats d'assurance ainsi qu'acceptation des indemnités de sinistre s'y afférant.

Prononciation de délivrances et reprises des concessions dans les cimetières.

Acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.

CALCUL DES INDEMNITES

La commune compte 1288 habitants. En conséquence le Conseil Municipal fixe l'indemnité du Maire au taux de 43 % de l'indice brut 1015 et les indemnités des Adjointes au taux de 16.5 % du même indice (valeur de l'indice 1015 mensuel brut 3 941.25 €).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION de 2008 des QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux des impôts soit :
taxe d'habitation 7.54 % - foncier (bâti) 11.54 % - foncier (non bâti) 39.73 % - taxe professionnelle 6.76 %.

Le 25 avril 2008

Annulation de la délibération n°2.2008 du 04 mars 08 relative à l'approbation du P.O.S entachée d'illégalité à l'unanimité.

Approbation de la modification n°3 du P.O.S. remplaçant la délibération du 04 mars précédemment annulée. (12 voix pour et 3 voix contre).

Désignation de Joël **FAIDIDE** à l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise).

Accord à François et Françoise **ROHIV** d'un arrêt minute matérialisé sur le parking de la Place Dr Valois ainsi que d'un droit de terrasse pour leur commerce.

Accord d'une indemnité de Conseil et de Budget au receveur des Impôts pour son concours à la confection des documents budgétaires et ses prestations de conseil.

TRAVAUX DE RESEAUX EAUX USEES, EAUX PLUVIALES, EAU POTABLE et REFECTION DE CHAUSSEE/QUARTIER DE LA TOUR

L'offre de l'entreprise EIFFAGE TP a été retenue pour 147 749 € HT (offre économiquement la plus avantageuse pour la collectivité selon le règlement de la consultation).

Le 6 juin 2008

Lotissement de la Galandrine (ZA)

Acceptation de la proposition de division du lot n° 6 en deux parcelles d'environ 6 000 m² et demande de permis modification de lotissement à l'unanimité.

Acceptation de modification du prix de vente des lots 7 et 8 à l'unanimité.

Urbanisme Soumission à la commission d'Urbanisme pour la construction de clôtures à déclaration préalable, à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil Général pour des travaux de voirie communale.

ASSOCIATION MAIRES & ADJOINTS DE L'ISERE

Désignation de deux délégués à la sécurité routière :
Jean-Marie **KASPERSKI** (titulaire) et Jean-Paul **REY** (suppléant).

Travaux de mise aux normes des bâtiments des pompiers, dossier en attente suite à l'inspection de l'existant

Subvention de 550 € accordée au FCSQ pour les festivités du 13 juillet (feu d'artifice).

Modification des délégués du Parc du Vercors Jean-Paul **REY** (titulaire) - Elisabeth **ROUX** (suppléante).

La poste nous informe qu'à compter du mois de juillet elle sera fermée le mercredi et qu'une fermeture définitive est programmée fin décembre 2008. La Mairie étudie avec la Poste une solution de remplacement « agence postale » (hors opérations bancaires) tenue par un employé communal ou par un commerçant ?

LES SAPEURS POMPIERS

Les cinq premiers mois de cette année, les Sapeurs Pompiers ST QUENTINOIS sont intervenus 26 fois sur ST QUENTIN SUR ISERE, 9 fois sur la RIVIERE, 4 fois sur MONTAUD, 2 fois sur VINAY, 1 fois sur VEUREY VOROIZE et 1 fois sur ROVON soit 43 sorties au total.

DETAILS DES INTERVENTIONS

7 feux ; 5 accidents de la circulation ; 16 secours à personnes ; 4 neutralisations d'hyménoptères ; 11 interventions diverses (Inondations, arbres et cheminées tombés lors des tempêtes).

ACTIVITES SPORTIVES DES SAPEURS POMPIERS

CROSS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS à la COTE ST ANDRÉ

Stéphane **BERTEA**, Sébastien **FOUILLÉ** et Bastien **MOULIN** ont participé à ce cross, malheureusement aucun n'a pu se qualifier pour le cross national.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL VTT à CRÉMIEU
Encore une bonne prestation de nos vététistes Gérard **LARGE-ROUN** (1^{er} en vétéran II) et Patrick **SALINGUE** (3^{ème} en Vétéran II).

Nous tenons à les féliciter.

ELIMINATOIRES DE BOULES LYONNAISES

L'amicale St Quentinoise a organisé les éliminatoires de boules lyonnaises du Secteur Sud de l'Isère réservés aux Sapeurs Pompiers le **27 avril 2008** au stade : 35 quadrettes venues de tout le sud de l'Isère étaient présentes.

Après des parties acharnées l'équipe St Quentinoise composée de Gabriel **GLENAT-JAIME**, Gilbert **ROUX**, Georges **BROTEL**, Dadou **SYLVESTRE**, devait laisser la victoire à l'équipe de Pont De Claix.

Grâce à la générosité de nombreuses entreprises, tous les participants sont repartis avec coupes et lots. Nous remercions également les bénévoles non Sapeurs Pompiers venus aider ainsi que l'Echo du Bas Grésivaudan, tous ont contribué à la réussite de cette journée conviviale.

LES SAPEURS POMPIERS SAINT QUENTINOIS RECRUTENT....

si vous voulez découvrir le monde des Sapeurs Pompiers ou vous renseigner n'hésitez pas à prendre contact avec un pompier de votre entourage ou avec Fabien **FOUREL** au 06 87 80 80 13.
Patrick **SALINGUE** - Chef d'unité ;
Jérôme **GLENAT-JAIME** - Adjoint au Chef d'unité ;

Pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Fabien **FOUREL** - Président

Patrick **SALINGUE** - Président d'honneur

L'équipe organisatrice



Les nombreux joueurs de boules lyonnaises



ARRETE PREFECTORAL DU 05 MAI 2008 REGLEMENTATION DU BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX DES JARDINS

En application de l'article L 541-1 du Code de l'Environnement et de l'arrêté préfectoral 84-1 il est interdit de mettre le feu à tous dépôts d'ordures ménagères ou de déchets industriels, aux carcasses de véhicules usagés ou accidentés, qu'elles soient abandonnées sur la voie publique, entreposées sur un terrain domaniale, communal ou privé ou dans une entreprise de récupération, aux vieux pneus et à tous objets quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent.

Le brûlage des déchets végétaux de jardins entre dans le cadre de cet arrêté et en conséquence est

INTERDIT TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Saint-Quentin mon village / vie associative

ECHOS DU FOOTBALL CLUB SAINT QUENTINOIS

La saison 2007-2008 se termine pour le FCSQ. Le bilan n'est pas à la hauteur des espérances du début de saison. Nous avons à déplorer une grosse perte d'effectif en seniors, ce qui nous a obligé à faire forfait pour l'équipe 2. L'équipe 1 termine difficilement la saison, peut être avec une descente en division inférieure.

Pour les équipes "Jeunes", nous trouvons dommage que des enfants partent ailleurs, alors que nous avons tout l'encadrement nécessaire, avec des éducateurs formés. Cette saison a vu la naissance d'une équipe "BIBERON" qui s'est entraînée tous les mercredis.

L'équipe "POUSSINS" a résisté tout au long de la saison et a prouvé sa combativité.

9 poussins en départ de la saison et 9 poussins à l'arrivée. Ils ont été remerciés de leur ténacité par le déplacement au Stade des Alpes pour le match FRANCE - EQUATEUR le 27 mai 2008.

L'assemblée générale du FCSQ s'est tenue le 23 mai 2008, nous remercions les participants.

Les principales décisions retenues sont pour la saison à venir sont :

+ de détecter des jeunes sur le secteur de ST QUENTIN - MONTAUD - LA RIVIERE pour essayer de repartir sur des bases nouvelles. Cette détection se fera, au stade, les :

Samedis 21 et 28 juin de 14h00 à 16h00

+d'engager une équipe SENIORS et une équipe VETERANS

+d'étudier la possibilité de créer une équipe à 7.

Toutes les personnes qui sont intéressées par la pratique du football ou/et par un investissement personnel dans le bureau peuvent se renseigner auprès des dirigeants qui sont à leur disposition.

Sébastien MASTAIN (président) 06 14 15 83 84
Aline et Robert BLANC 04 76 93 61 82

Le FCSQ vous donne rendez-vous le 13 juillet 2008, en soirée, à la buvette du stade pour le feu d'artifice !

FEU d'ARTIFICE
Dimanche 13 Juillet 2008
à partir de 21h30 au stade
AUBADE de l'ECHO DU BAS
GRESIVAUDAN

KARATE CLUB DE LA TOUR UNE FIN DE SAISON SUR LES PODIUMS

Pour notre onzième année d'existence, nos jeunes karatékas ont porté haut les couleurs de ST QUENTIN.

En mai à Voreppe lors d'une rencontre Inter Club, une troisième place par équipe avec pas moins de six podiums a récompensé les efforts des compétiteurs, de leurs parents et d'Hervé DJERMAKIAN, leur entraîneur.

Les participations aux compétitions départementales officielles nous avaient déjà apporté une troisième place en Kumité (Combat) en catégorie pupille avec Mélanie DJERMAKIAN, et un titre de Championne d'Isère Kata en catégorie poussine avec Marie CHALMEL.

Enfin la réussite de notre entraîneur aux épreuves de ceinture noire 2^{ème} Dan a réjoui et motivé tous les membres du club.

Cette année 25 adhérents ont pratiqué le Karaté Shotokan et pour certains adultes le Krav Maga (self défense) sous la houlette de Bernard GOUY PAILLER.

Notre Assemblée Générale clôturera la saison sportive et se tiendra le **Vendredi 27 juin 2008**.

Nous vous invitons donc, jeunes, moins jeunes, sportifs ou désireux de bouger, dans une bonne ambiance, à vous joindre à nous dès le **Vendredi 11 septembre 2008** pour essayer nos « japonaiseries », en attendant passez tous d'excellentes vacances.

Sportivement .

Le président Stéphane SUCO
04 76 93 67 57



latour-

karate-sqsi@orange.fr



Saint-Quentin mon village / vie municipale

LE SIVOM DU PAYS DE TULLINS Cras, La Rivière, Montaud, Morette, Poliéna, St Quentin sur Isère et Tullins SIEGE : Mairie de TULLINS

LES COMPETENCES DU SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)
dont les services sont payés à la carte par chaque commune :

TRANSPORT A LA DEMANDE entre les communes du SIVOM, en taxi, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h sauf les jours fériés. Vous payez 50 % de la course, le reste est pris en charge par votre commune et le Conseil Général qui subventionne ce service.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner la veille à un taxi agréé par le SIVOM. Pour notre commune joindre les taxis **FINET** : 04 76 93 65 02 – 06 07 09 15 31

Renseignements auprès de Lucie **COLEON** : 04 76 07 40 02

SERVICE TELEALARME Assistance et secours à la personne de tout âge dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement. Renseignements auprès de Lucie COLEON, responsable .

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Financé par la caisse d'allocations familiales, le conseil général, la mutuelle sociale agricole et les communes de La Rivière, Montaud, Poliéna, St Quentin sur Isère, Tullins et Vourey.

Animations des temps collectifs dans les communes - Permanences avec les parents et les assistantes maternelles.

Réunions avec la PMI et la CAF + réunions inter-relais. Spectacles en juin et décembre, tél. responsable relais : 04 76 07 88 93

EDUCATEUR PHYSIQUE ET SPORTIF Intervention pour les écoles de Montaud, La Rivière, Poliéna et St Quentin

SERVICE POLE EMPLOI Information et orientation des demandeurs d'emploi, gestion des emplois familiaux, aide à domicile aux personnes âgées et handicapées, tél. 04 76 07 40 03

Ouvert lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8h30 à 12h - Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 15h30

Une animatrice locale d'insertion est chargée d'accueillir et d'accompagner vers l'emploi les bénéficiaires du RMI.

ORIENTATION, EMPLOI ET FORMATION SAINT QUENTIN SUR ISERE EN LIEN AVEC LE SIVOM

Un relais du service Pôle Emploi est assuré par Florence CHATELAIN à ST QUENTIN qui reçoit sur rendez-vous.

Tél. Mairie 04 76 93 60 08 ou stquentin.emploi@laposte.net



INFOS... INFOS DIVERSES... INFOS...

PRESERVONS L'EAU !

Une chasse d'eau qui fuit consomme jusqu'à 600 litres par jour ; un robinet qui goutte augmente votre consommation annuelle de 30 à 50 m³ !! Alors ne tardez pas à intervenir sur les fuites de robinetterie !!!

REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

La loi n°2006-1772 du 30 déc. 2006 impose la perception à compter de 2008 de cette redevance (0.0130 € par m³).

Elle figurera sur la facture d'eau des habitants qui paient l'assainissement.

ORAGE DU 31 MAI 2008 -DECLARATION DE SINISTRE

Toute personne ayant subi des dégâts lors de cet orage est priée de se faire connaître en Mairie avant le 30 juin 2008 pour une demande de reconnaissance éventuelle de l'état de catastrophe naturelle

NOS POUBELLES

Il est instamment demandé aux administrés de ranger leurs poubelles, dans la journée qui suit la collecte des ordures, afin de préserver le paysage et de respecter le voisinage (vue, odeurs). Agissons ensemble pour le bien de tous.



Saint-Quentin mon village / vie associative

ADMR

La vie vous bouscule ? (maladie, maternité, surmenage, handicap, difficultés liées à l'âge) le service socio-éducatif peut vous aider à passer le cap. Nos professionnelles les **Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale** plus communément appelées **TISF** interviennent dans vos familles pour vous seconder dans les tâches qui vous sont difficiles (enfants, maison etc...). Pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour continuer à bien vivre chez soi.

L'ADMR BAS GRESIVAUDAN

intervient sur les communes de MONTAUD, LA RIVIERE, POLIENAS, ST QUENTIN sur ISERE avec ses 11 aides à domicile et 2 TISF. Une maison des services ADMR tient une permanence 6 place Charles Daclin à ST QUENTIN. Des bénévoles sont à votre écoute sur rendez-vous.

Pour le service VIE QUOTIDIENNE

Camille GAUBERT 04 76 93 64 38
Dominique FAURE 04 76 93 61 56

Pour le service FAMILLES

Michelle CHANIN 04 76 93 62 29
Pour toute information (prises en charges, droits, aides, démarches)
Marie Claire PRELLE 04 76 93 63 30
Mairie 04 76 93 60 08



LA BOULE DE LA TOUR

L'association de **BOULES LYONNAISES de ST QUENTIN** a renouvelé son bureau cette année en nommant :

Sébastien FOULLÉ, Président 06 50 78 88 41
Alain SALINGUE, Trésorier
Fabien FOUREL, Secrétaire
Alain CÉCILLON, Membre bureau
Patrick PHILIBERT, Membre bureau

Le Club compte à ce jour 34 licenciés dont deux féminines.

BILAN SPORTIF FELICITATIONS POUR

Raymond BRESSOT, Louis TOTA pour leur participation aux championnats de France Ludovic SIGONNET, Damien DOLIN qui ont battu Florian MICHALLET et Romain BARRET en finale du championnat de l'Isère catégorie moins de 23 ans.

Morgan FINET, Patrick PHILIBERT qui perdent en quart de finale au fédéral tête à tête.

Nos trois licenciés Saint Quentin participent au championnat de France les **28 et 29 JUIN 2008** à VIEUGY-SEYNOD en Haute Savoie.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX LICENCIES

Robert VIVIER, François ORARD
Eric MICHELLINI, Edouard BESSOUD,
Damien BESSOUD Carine HILAIRE .
Si vous souhaitez connaître ou pratiquer les boules lyonnaises contacter les membres du bureau.

LE CLUB du 3^{ème} âge « BEAUREGARD »

Le Club recherche des nouveaux bénévoles... peut être chez les jeunes retraités ? Si vous voulez vous distraire, faire quelques voyages, rejoignez le Club.

Le 30 mai une réunion avec un notaire a été organisée pour mieux comprendre les nouvelles législations (successions, donations, droits au conjoint survivant) réunion gratuite et ouverte à tous.

Courant septembre l'association envisage de mettre en place une réunion avec la Sécurité Routière pour une révision du code de la route, avec un moniteur d'auto école, réunion également gratuite et ouverte à tous.

Pour tous renseignements contacter Mme ROUSSEL au 04 76 93 31 61



INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...

LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AGEES

Un numéro national, **le 3977**, est désormais ouvert pour l'écoute de la maltraitance des personnes âgées du lundi au vendredi de 9 à 19h
Pour l'accompagnement des situations exposées tous les appels sont ensuite transmis au numéro départemental.

Les personnes de l'Isère peuvent continuer à appeler le numéro départemental **le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.**

Contacts B. LEFEBVRE, Présidente ALMA ISERE - BP 26 - 38320 EYBENS.

N° départemental 04 76 84 06 05

FRANCE ALZHEIMER

Une nouvelle adresse pour la permanence sur le territoire SUD GRESIVAUDAN - LA MAISON DES ASSOCIATIONS - 7 rue du colombier - 38160 SAINT MARCELLIN (locaux de la manufacture des tabacs - salle au 2^{ème} étage avec ascenseur).

DATES A RETENIR

Vendredi 27 juin 2008 pour les entretiens individuels

Vendredi 25 juillet 2008 pour le groupe de parole

Saint-Quentin mon village / vie associative

DES NOUVELLES DE L'ECHO DU BAS GRESIVAUDAN

C'est le 15 mars dernier que l'Echo du Bas Grésivaudan a présenté son concert d'hiver à la salle des fêtes de St Quentin presque trop petite pour accueillir le public venu nombreux.

Après plus de six mois de répétitions hebdomadaires, le moment était venu de faire découvrir le programme spécialement choisi et monté pour ce concert par le chef d'orchestre Alex VEYRET.

Après une première partie de trois morceaux interprétés par l'harmonie, ce fut au tour des élèves de l'école de musique de présenter au public un aperçu du travail réalisé dans les différentes classes d'instruments enseignés. Tour à tour, se sont succédés flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes et percussions, l'occasion pour l'harmonie de montrer la bonne forme de son école et de mettre en avant ses élèves mais aussi les cinq professeurs qui sont là pour les encadrer.

Pour la troisième et dernière partie de cette soirée musicale, c'est avec trois nouveaux morceaux que l'harmonie a régalé le public en commençant par un medley de Frank Sinatra (avec cinq solistes au saxo alto, clavier, saxo ténor, trombone et trompette) et pour finir un certain « COPACABANA » dans lequel les quatre percussionnistes locaux et leur professeur ont pu s'exprimer pleinement.

Cette soirée a été aussi l'occasion pour le président et son équipe de remercier tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie de l'harmonie et de son école de musique (élus, membres honoraires ...).

DATES A RETENIR

Manifestations gratuites, ouvertes à tous

- Mercredi 18 juin** Audition des élèves de l'école de musique (salle des fêtes à 18h30)
- Samedi 21 juin** Fête de la musique (pl. de l'église à 18h)
- Dimanche 29 juin** Apéritif concert du vide grenier de la paroisse (place de l'église 11h30)
- Dimanche 13 juillet** Concert avant feu d'artifice (stade 21h30)
- Dimanche 27 juillet** Apéritif concert fête du village de Montaud (salle des fêtes à 11h30)
- Judi 11 sept.** Inscriptions école de musique
- Samedi 15 nov.** Soirée choucroute

Pour tous renseignements, appeler le 04 76 93 64 36.

UN JEUNE TROMPETTISTE A L'HONNEUR

Les concerts sont aussi l'occasion d'honorer des musiciens.

L'année dernière sept musiciens s'étaient vus remettre une médaille pour plus de 50 ans de musique. Cette année, c'est Cédric GONON un jeune trompettiste de 15 ans qui a été présenté, félicité et surtout encouragé.

Il a commencé la musique dans notre école en 2000 avec ALEX comme professeur de solfège et d'instrument. Etant un élève plutôt doué, il intègre l'harmonie en 2003. Arrivé en fin du cycle d'enseignement dans notre école (6 années de solfège et un peu plus en trompette), il décide de préparer l'examen d'entrée au conservatoire de Grenoble en candidat libre : il est retenu parmi la dizaine de prétendants dont il est le plus jeune.

Depuis septembre, il suit des cours de solfège, de chant et de trompette tous les lundis soir et mercredis après midi au conservatoire et vient de réussir son examen d'entrée pour accéder au 3^{ème} et dernier cycle. En avril dernier, à Aix les Bains, il a participé à un concours organisé par le célèbre trompettiste Guy TOUVRON où il a rapporté un 2^{ème} prix. Malgré son emploi du temps chargé (en plus de sa vie scolaire), il est présent tous les mardis soirs pour les répétitions de St Quentin et le vendredi pour celles de Vinay. Cédric est un bel exemple de réussite et de travail pour tous les élèves.

Bravo Cédric

